

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 29 février 2024

N°24-02-16

Date de la convocation
22 février 2024**L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-neuf février**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE, Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON ; Conseillers Municipaux ;

Absents excusés avec pouvoir :

Anne VINSON qui a donné pouvoir à M. Frédéric GIRODET
Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme M.-F. SOUBEYRAN
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M. Alain MONDON

Absents excusés sans pouvoir

Mme Mélanie PICHON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Demande de subvention Fonds Vert pour aménagement et rénovation énergétique de la Mairie

M. Le Maire évoque la délibération N°23-07-13 du 7 décembre 2023 approuvant le plan de financement de l'aménagement et la rénovation thermique de la mairie et de ses locaux annexes et sollicitant les aides de l'Etat, de la Région et du Département. Il indique qu'il est nécessaire de compléter cette délibération en sollicitant spécifiquement le Fonds Vert. Le plan de financement demeure inchangé.

AR Prefecture043-214302051-20240229-24_02_16-DE
Reçu le 08/03/2024

Il rappelle tout de même le plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE SES LOCAUX ANNEXES			
Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux
Travaux	1 995 000 €	Région	500 000 € 21,97%
Maîtrise d'œuvre	181 350 €	Département	150 000 € 6,59%
Imprévus 5% hors maîtrise d'œuvre	99 750 €	Etat - Fonds vert ingenierie	90 675 € 3,98%
		Etat - DETR	647 374 € 28,44%
		Etat - Fonds vert	432 831 € 19,02%
		Autofinancement 20%	455 220 € 20,00%
TOTAL	2 276 100 €		2 276 100 € 100,00%

Après cet exposé, Monsieur Le Maire propose :

DE SOLLICITER l'aide du Fonds vert à hauteur de 432 831 euros

D'AUTORISER M. le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

INDIQUÉ que le plan de financement demeure inchangé.

Le conseil municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 29 février 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER

AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_16-DE
Reçu le 08/03/2024